

Dans divers débats qui ont eu lieu à la Chambre et en comité, il a été question de la façon dont le gouvernement a violé la Constitution canadienne quand il s'est lui-même accordé des crédits en ayant recours aux mandats du gouverneur général, ce qu'il n'avait pas le droit de faire à mon avis. Je suis confirmé dans cette opinion par d'éminents spécialistes comme le sénateur Forsey, qui a donné son avis devant un comité sénatorial. Je n'ennuierai pas les députés d'en face en relisant ces dépositions. Mais cela manifeste un mépris flagrant des usages et des obligations constitutionnels, et le gouvernement devrait s'en excuser plutôt que de continuer d'agir comme il le fait.

En matière de crédits, le gouvernement a raté toutes les échéances. Il n'a pas consulté le Parlement comme la Constitution l'y oblige. Il s'est accordé de l'argent qu'il n'avait pas le droit constitutionnel de prendre à mon avis, et de façon générale ses rapports avec la Chambre en matière de crédits relèvent du cafouillage pur et simple.

Passons au deuxième élément important, l'exposé budgétaire. Il n'est guère nécessaire d'expliquer à quel cafouillage a donné lieu le budget. Nous connaissons tous l'incroyable fuite budgétaire. Tout le budget avait été divulgué avant la soirée prévue pour sa présentation, ce qui ne s'était jamais vu au Canada. Ce ne sont pas les budgets qui ont manqué depuis 122 ans, Dieu le sait, mais rien de pareil ne s'était jamais produit. Tout le budget était sur la place publique la soirée précédente.

Nous avons tous été témoins de la manoeuvre assez honteuse par laquelle le ministre de la Justice (M. Lewis) et le vice-premier ministre (M. Mazankowski) ont cherché à rendre l'opposition responsable de l'incapacité dans laquelle le gouvernement s'était trouvé de présenter son budget à la Chambre la veille de la date prévue. J'ai expliqué à plusieurs reprises au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) et à d'autres ministériels comment il se fait que le Règlement ne prévoit pas de consultations avec l'opposition en ces matières. Il n'est pas question de demander des autorisations à l'opposition. Voilà un argument spécieux que les ministres ont avancé pour éluder leurs responsabilités envers la Chambre et envers le pays. Ils devaient mettre les cartes sur table à la Chambre relativement au budget; ils n'avaient pas à demander à l'opposition l'autorisation de le faire. Ils n'avaient pas besoin de notre autorisation pour cela. C'est eux qui gouvernent en Chambre. Nous, nous sommes dans l'opposition et nous n'avons pas la majorité, au

Pouvoir d'emprunt—Loi

grand regret de la majorité des Canadiens puisqu'il faut le dire.

Outre les fuites multiples du budget, on a cherché de façon plutôt honteuse à dissimuler ce que le gouvernement savait lorsqu'il a finalement déposé son budget à la Chambre le 27 avril. Devant les réponses évasives du ministre des Finances (M. Wilson), du vice-premier ministre et du ministre de la Justice, les Canadiens ont perdu confiance dans le gouvernement et ne croient plus les ministres capables de gérer les finances du pays. Encore une fois, le gouvernement a dû chercher toutes sortes de faux-fuyants pour expliquer son utilisation de l'un des principaux instruments financiers du gouvernement, le budget.

Je pourrais vous vanter les mérites de ce budget, mais à ce moment-là, mon discours serait très bref. Il y a tant de faiblesses dans ce budget, sur lesquelles il faut nous pencher. On y trouve un nombre renversant d'augmentations d'impôts et de compressions plutôt douteuses dans certains domaines.

Je voudrais maintenant parler du Budget principal des dépenses. Le gouvernement fait un grand tapage autour des compressions qu'il effectue et le ministre des Finances ne cesse de nous expliquer comment il s'y prendra pour équilibrer le budget et mettre un terme aux incroyables hausses de notre déficit qui, à son humble avis, nous causent un tort énorme depuis si longtemps. J'aimerais vous citer un extrait de la déclaration qu'a faite le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) quand il a déposé le Budget principal des dépenses à la Chambre le 28 avril dernier. Il a déclaré, comme vous pouvez le constater à la page 1078 du *hansard*:

Le plan financier mis à jour du gouvernement prévoit des dépenses budgétaires totales de l'ordre de 142,9 milliards de dollars en 1989-1990, soit une augmentation de 7,4 p. 100 par rapport aux prévisions pour 1988-1989.

Il s'agit en l'occurrence d'austérité. Le gouvernement se plaint constamment dans cette enceinte de ne pouvoir prendre telle ou telle mesure du fait des. . .

• (1610)

Une voix: Que faites-vous de l'intervention que nous venons juste d'entendre.

M. Milliken: Je suis désolé, mais si les députés néo-démocrates souhaitent participer au débat, je suis persuadé que leurs interventions sont typiques de ce que nous pourrions entendre s'ils avaient la parole et je vais donc poursuivre mon discours.